

Démarche : Demandes d'affectation 2025-2026 des élèves dans un collège public dans le département de la Loire

Organisme : Division de l'élève - Bureau 3 : Collèges

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Cette démarche est pilotée par la Division de l'élève de la DSDEN de la Loire et concerne l'affectation des élèves dans un collège public du département.

Elle s'adresse aux responsables légaux d'un élève :

- arrivant dans le département de la Loire et qui n'a pas pu être inscrit dans le collège de secteur
- issu d'un établissement privé ou de l'instruction en famille.

Un nouveau formulaire doit être créé pour chaque enfant pour lequel vous demandez une affectation.

Informations préalables

Ce formulaire est mis en place pour collecter et assurer le traitement d'une demande d'affectation en collège public de la Loire pour l'année scolaire actuelle 2025-2026 (6ème, 5ème, 4ème, 3ème). Cette demande doit être formulée par les représentants légaux de l'élève :

- arrivant dans le département de la Loire et qui n'a pas pu s'inscrire dans le collège de secteur (trouver mon collège de secteur : https://www.loire.fr/jcms/ci_527210/fr/les-colleges-de-la-loire)
- issu d'un établissement privé ou de l'instruction en famille

Pour rappel, cette démarche ne concerne pas :

- les élèves exclus d'un collège public ou privé ;
- les élèves arrivant d'un pays étranger et jamais scolarisé sur un territoire français ;
- les demandes de changement d'établissement scolaire pour un motif de harcèlement scolaire.

Vous recevrez un message de confirmation de dépôt de votre demande. Ensuite, vous serez informés par e-mail de son suivi et de son résultat.

Identité de l'élève

Demandes d'affectation 2025-2026 des élèves dans un collège public dans le département de la

NOM de l'élève

Prénom de l'élève

Date de naissance

Sexe

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ F

☐ M

Adresse de résidence de l'élève à prendre en considération pour cette nouvelle affectation

Adresse dans le département de la Loire (N° de la voie - Voie - Bâtiment - Code postal - Ville)

N° de la voie

Nom de la voie ou lieu-dit

Commune

Attention

Justificatif de domicile (de moins de 3 mois) dans le département de la Loire au nom du représentant légal ou de la personne hébergeant l'élève.

Si l'élève est hébergé par une tierce personne, joindre l'attestation d'hébergement.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)

Pour connaître la liste des justificatifs de domicile recevables :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14807>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation d'hébergement signée

Attention

Veuillez indiquer l'identité de la personne que l'administration doit contacter pour assurer le suivi de la scolarisation de l'élève

Civilité du représentant légal ou de la personne en charge de la scolarité de l'élève

Cochez Madame, Monsieur, si les deux représentants légaux résident à la même adresse

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Madame, Monsieur

Demandes d'affectation 2025-2026 des élèves dans un collège public dans le département de la

☐ Madame

☐ Monsieur

NOM du représentant légal ou de la personne en charge de la scolarité de l'élève

Prénom du représentant légal ou de la personne en charge de la scolarité de l'élève

Lien avec l'élève

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Mère

☐ Père

Téléphone du représentant légal ou de la personne en charge de la scolarité de l'élève

Courriel du représentant légal ou de la personne en charge de la scolarité de l'élève

Situation particulière

Vous souhaitez une affectation pour l'année scolaire :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 2025-2026

☐ 2026-2027

Explication

Si vous souhaitez une affectation pour l'année scolaire 2026-2027, vous devez contacter votre collège de secteur (trouver mon collège de secteur : https://www.loire.fr/jcms/ci_527210/fr/les-colleges-de-la-loire)

Est ce que votre enfant arrive d'un pays étranger et n'a jamais été scolarisé sur un territoire français ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Explication

Veillez prendre contact avec votre collège de secteur pour que votre enfant soit positionné sur un niveau de classe.

Trouver mon collège de secteur : https://www.loire.fr/jcms/ci_527210/fr/les-colleges-de-la-loire)

Votre demande d'affectation fait elle suite à une exclusion définitive d'un collège public ou privé de la Loire ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

INFORMATION - Exclusion d'un collège public ou privé de la Loire

Demandes d'affectation 2025-2026 des élèves dans un collège public dans le département de la Loire. Vous n'avez pas à compléter ce formulaire si votre enfant est exclu d'un collège public de la Loire. La division de l'élève se chargera de son affectation dans un nouvel établissement.

Si votre enfant est exclu d'un établissement privé et que vous souhaitez une réaffectation dans un collège public, vous devez formuler une demande d'affectation, accompagnée d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et du dernier bulletin scolaire de l'élève à l'adresse suivante : ia42colleges@ac-lyon.fr. La division de l'élève se chargera de son affectation dans un nouvel établissement.

Votre demande d'affectation a-t-elle un motif principalement médical ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

INFORMATION -

Il est recommandé de contacter le chef d'établissement ainsi que le personnel infirmier ou social du collège qui sont vos interlocuteurs privilégiés pour répondre au mieux aux problèmes rencontrés par votre enfant.

Si des aménagements ne sont pas possibles, vous pouvez exceptionnellement formuler une demande de changement d'établissement.

Certificat médical à adresser au médecin conseiller technique par courriel à l'adresse suivante : ce.ia42-ssanelv@ac-lyon.fr ou sous pli cacheté par voie postale au Service médical de l'élève - DSDEN de la Loire - 11 rue des Docteurs Charcot - 42023 Saint-Etienne Cedex 2.

Votre demande sera examinée par le service médical en faveur des élèves de la DSDEN* de la Loire.

- Si la décision rendue est :

- favorable, le service des affectations en collège cherchera une affectation pour votre enfant dans un établissement disposant de places disponibles. Il est important de noter qu'il n'est pas possible de garantir une place dans un établissement spécifique.

- défavorable, votre enfant restera inscrit dans son établissement actuel.

Pendant l'étude de votre demande, votre enfant doit rester inscrit dans son établissement.

DSDEN * : Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Votre demande d'affectation a-t-elle pour motif un harcèlement scolaire ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

INFORMATION - Pour une demande d'affectation relevant d'un motif de harcèlement scolaire, vous n'avez pas à compléter ce formulaire.

INFORMATION - Pour une demande d'affectation relevant d'un motif de harcèlement scolaire, vous n'avez pas à compléter ce formulaire.

Si votre enfant rencontre des difficultés liées à une situation de harcèlement dans son

Demandes d'affectation 2025-2026 des élèves dans un collège public dans le département de la Loire
établissement, **le chef d'établissement et son équipe sont vos interlocuteurs privilégiés** pour répondre au mieux aux problèmes rencontrés par votre enfant.

Vous pouvez également :

- Contacter le 3018, cellule téléphonique "Non au harcèlement".
- Contacter notre service "Non au harcèlement" à l'adresse ce.ia42-nah@ac-lyon.fr.
- Contacter la cellule "Non au harcèlement" de la Loire au 04 77 59 41 25.

Si, malgré la prise en charge dans l'établissement, votre enfant ne peut reprendre sa scolarité de manière sereine dans son collège actuel, vous pouvez formuler une demande de changement d'établissement.

Pour cela, il conviendra de transmettre obligatoirement un courrier explicatif précisant votre demande de changement et de fournir tous les justificatifs que vous jugerez utiles pour appuyer votre demande directement auprès de notre cellule "Non au harcèlement" de notre département à l'adresse mail : ce.ia42-nah@ac-lyon.fr.

Votre demande sera examinée par la cellule harcèlement de la DSDEN* de la Loire :

Si la décision rendue est :

- favorable, sans nécessité d'autres démarches de votre part, le service des affectations en collège cherchera une affectation pour votre enfant dans un établissement disposant de places disponibles. Il est important de noter qu'il n'est pas possible de garantir une place dans un établissement spécifique.
- défavorable, votre enfant restera inscrit dans son établissement actuel.

Pendant l'étude de votre demande, votre enfant doit rester inscrit dans son établissement.

DSDEN * : Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de toutes les informations.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Situation de l'élève

Quel est le motif de votre demande d'affectation ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Emménagement ou déménagement dans la Loire

☐ Sortie d'un collège privé de la Loire

☐ Sortie de l'instruction dans la famille ou établissement hors contrat

Attention

Je vous invite à évoquer votre situation auprès du directeur du collège actuel de votre enfant pour envisager des solutions en interne. Je vous informe que votre demande sera étudiée avec les éléments recueillis auprès de celui-ci.

L'accord des deux responsables légaux est nécessaire en cas de séparation et d'autorité

Demandes d'affectation 2025-2026 des élèves dans un collège public dans le département de la parentale conjointe.

Motif de la demande de sortie du collège privé

J'atteste avoir déjà effectué les premières étapes de ma demande auprès de l'établissement de secteur.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Collège de secteur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Aristide Briand à Saint-Etienne

☐ Claude Fauriel à Saint-Etienne

☐ Gambetta à Saint-Etienne

☐ Honoré d'Urfé à Saint-Etienne

☐ Jean Dasté à Saint-Etienne

☐ Jules Vallès à Saint-Etienne

☐ Les Champs à Saint-Etienne

☐ Marc Seguin à Saint-Etienne

☐ Pierre et Marie Curie à La Talaudière

☐ du Pilat à Bourg Argental

☐ du Portail Rouge à Saint-Etienne

☐ du Puits de la Loire à Saint-Etienne

☐ Charles Exbrayat à la Grand Croix

☐ Ennemond Richard à Saint-Chamond

☐ François Truffaut à Rive de Gier

☐ Gaston Baty à Pélussin

☐ Jean Rostand à St Chamond

☐ Louise Michel à Rive de Gier

☐ Pierre Joannon à St Chamond

☐ du Bois de la Rive à Unieux

☐ Jules Vallès à La Ricamarie

☐ Les Bruneaux à Fiminy

☐ Louis Grüner à Roche la Molière

Demandes d'affectation 2025-2026 des élèves dans un collège public dans le département de la

☐ Massenet Fourneyron au Chambon Feugerolles

☐ Waldeck Rousseau à Firminy

☐ Anne Frank à Saint Just Saint Rambert

☐ Antoine Guichard à Veauche

☐ Emile Falabrègue à Saint-Bonnet le Château

☐ Jacques Brel à Chazelles sur Lyon

☐ Jacques Prévert à Andrézieux-Bouthéon

☐ Jules Romains à Saint-Galmier

☐ L'Astrée à Boën sur Lignon

☐ Le Palais à Feurs

☐ Léonard de Vinci à Saint Romain le Puy

☐ Mario Meunier à Montbrison

☐ des Montagnes du Matin à Panissières

☐ Robert Schuman à Noirétable

☐ Albert Schweitzer à Riorges

☐ Albert Thomas à Roanne

☐ de la Côte Roannaise à Renaison

☐ Jean de la Fontaine à Roanne

☐ Jean Papon à La Pacaudière

☐ Jules Ferry à Roanne

☐ Le Breuil à Saint Just en Chevalet

☐ Les Etines au Coteau

☐ Louis Aragon à Mably

☐ Michel de Montaigne à Balbigny

☐ Michel Servet à Charlieu

☐ Nicolas Conté à Régnv

☐ Papire Masson à Saint Germain Laval

Attention

Le parent qui envisage de déménager doit informer l'autre parent et en temps utile du changement de résidence (avant le déménagement), si ce changement influe sur les conditions d'exercice de l'autorité parentale. Dans le cas contraire, le parent qui déménage commet un délit. Pour en savoir plus, cliquer sur ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11389>

Scolarité de l'élève

Demandes d'affectation 2025-2026 des élèves dans un collège public dans le département de la

Demande d'affectation

Niveau de classe

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 6ème

☐ 5ème

☐ 4ème

☐ 3ème

Langue vivante 1

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Anglais

☐ Allemand

☐ Chinois

☐ Espagnol

☐ Italien

☐ Japonais

☐ Portugais

☐ Russe

Langue vivante 2

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Anglais

☐ Allemand

☐ Chinois

☐ Espagnol

☐ Italien

☐ Japonais

☐ Portugais

☐ Russe

Établissement d'origine de l'élève

Dernier établissement fréquenté

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Public

☐ Privé

☐ Privé hors contrat

☐ Instruction dans la famille

Demandes d'affectation 2025-2026 des élèves dans un collège public dans le département de la

☐ Etablissement AEFE à l'étranger

☐ Non scolarisé antérieurement

Veillez préciser le nom de l'établissement

Veillez préciser le nom de l'établissement

Exposé de la situation particulière de l'élève

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre le dernier bulletin scolaire de l'élève

Responsables légaux

Est ce que les deux responsables légaux résident à la même adresse ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Est ce que l'élève réside à la même adresse que les responsables légaux ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

NOM des responsables légaux

Adresse des responsables légaux

N° de la voie - Voie - Bât - CP - Ville

Numéro de téléphone des responsables légaux

Responsable légal 1

Civilité du responsable légal 1

☐ Mme

Demandes d'affectation 2025-2026 des élèves dans un collège public dans le département de la

☐ M.

NOM du responsable légal 1

Prénom du responsable légal 1

Lien du responsable légal 1 avec l'élève

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Mère

☐ Père

Le responsable légal 1 habite-t-il à la même adresse que l'élève ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Adresse du responsable légal 1

N° de la voie - Voie - Bât - CP - Ville

Courriel du responsable légal 1

Numéro de téléphone du responsable légal 1

Est ce que l'élève a un responsable légal 2 ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Responsable légal 2

Civilité du responsable légal 2

☐ Mme

☐ M.

NOM du responsable légal 2

Prénom du responsable légal 2

Lien du responsable légal 2 avec l'élève

Demandes d'affectation 2025-2026 des élèves dans un collège public dans le département de la

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Mère

☐ Père

Adresse du responsable légal 2

N° de la voie - Voie - Bât - CP - Ville

Téléphone du responsable légal 2

Courriel du responsable légal 2

Est ce que l'élève est en garde alternée ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre le livret de famille ou acte de naissance de l'élève

Déposer ici la page concernant les parents ET la page concernant l'enfant

INFORMATION - Jugement ou autre document officiel précisant les modalités de garde rendu par le juge aux affaires familiales

Pour préserver la confidentialité des informations de ce document, veuillez ne transmettre que la partie concernant la garde et l'exercice de l'autorité parentale.

L'extrait doit clairement indiquer la dernière décision, y compris les noms des parties, la juridiction et la date du jugement.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre la copie du jugement précisant les modalités de garde de votre enfant rendu par le juge aux affaires familiales

Informations complémentaires

Souhaitez-vous apporter des informations complémentaires ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Attention

Vous disposez ci-après de la possibilité de préciser votre demande. Merci de n'apporter que des éléments strictement en rapport avec celle-ci.

Précisez ci-après toutes informations que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'administration

Précisez en quelques mots le complément d'informations (à minima écrire "cf pièce jointe" si le complément est contenu dans un fichier).

Souhaitez-vous joindre un fichier ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Joindre toute autre pièce justificative que vous souhaitez faire parvenir à l'administration

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Nouveau champ

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Nouveau champ

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Nouveau champ

Attention

Vous disposez de la possibilité de déposer ci-dessous des copies numériques de justificatifs complémentaires pouvant être utiles à l'instruction de votre demande. Nous vous engageons à ne fournir que les pièces strictement nécessaires pour répondre à votre demande.

Si vous déposiez des documents sans rapport avec la demande ou qui revêtent un caractère confidentiel qui excède le strict besoin, il vous revient d'apprécier la pertinence de l'envoi et de consentir à porter à la connaissance de l'administration les informations personnelles qu'ils contiennent.

En cochant cette case, j'atteste avoir l'assentiment de l'autre responsable légal de l'élève.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

En cochant cette case, j'atteste avoir obtenu l'accord des responsables légaux de l'élève à propos de cette démarche.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

En cochant cette case, je certifie avoir bien compris que toute possibilité d'affectation dépend des places vacantes dans les collèges publics. Dès qu'une affectation sera possible, je recevrai une notification d'affectation par courriel afin de procéder aux formalités d'inscription au sein de l'établissement indiqué.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

En cochant cette case, j'atteste sur l'honneur l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier.

Faire une fausse attestation ou mentir lors d'une démarche administrative est un délit : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31612>

Cochez la mention applicable

Demandes d'affectation 2025-2026 des élèves dans un collège public dans le département de la

☐ Oui

☐ Non

VOTRE SAISIE EST TERMINEE

Votre demande sera prochainement étudiée.